Marmande
TERRE DE GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 22/04/2020
Reçu en préfecture le 22/04/2020
Affiché le
ID : 047-214701575-20200421-DELIB_2020_B_08-DE

N° 2020 B 08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 20 avril 2020 à 17 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 11 avril 2020 s'est réuni le lundi 20 avril 2020 à 17 heures 00, en Visio conférence via l'application TEAMS, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, ANGELY Lydie, BORDERIE Sophie, BOUGUES Marie-Françoise, BRETAGNE Karine, CALZAVARA Martine - Adjointe, CAMPS Brigitte, CARBONNET Serge, CERUTI Michel, CHRISTEN Roland, CILLIERES Charles, COUZINEAU Patrick, DALLA SANTA Jean-Christophe, DUBOURG Jean-Luc - Adjoint, FIGUÈS Fatima, GALDIN Nicole - Adjointe, GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, HOCQUELET Joël, HOSPITAL Michel, JACQUET Josette, LABARDIN Philippe, MAHIEU Anne, MANIER Bernard, MAURIN Patrick, MUNOZ Yolande, SPECOGNA Marilyn, VALAY Laurence, conseillers municipaux

Absents ou excusés : AILI Jocelyne, BALLEREAU Marie-Catherine, BROUILLON Hervé, CORREGES Jacqueline, GAY Laurent, MARCHAND Jean-Pierre,

Pouvoirs : de AILI Jocelyne à BENQUET Daniel, Maire, de BALLEREAU Marie-Catherine à BENQUET Daniel, Maire, de BROUILLON Hervé à CHRISTEN Roland, de CORREGES Jacqueline à VALAY Laurence, de GAY Laurent à HOSPITAL Michel, de MARCHAND Jean-Pierre à CHRISTEN Roland

---

B.08
Modification du tableau des effectifs - création d'emploi

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre le recrutement d'agents au 1er juin 2020 suite à des pérennisations de postes.

Vu la saisine au prochain Comité Technique.

Considérant la nécessité de mener à bien l'organisation du service Propreté à compter du 1er juin 2020, il est nécessaire :

- De créer 2 postes d'adjoint technique à temps complet

Envoyé en préfecture le 22/04/2020
Reçu en préfecture le 22/04/2020
Affiché le
ID : 047-214701575-20200421-DELIB_2020_B_08-DE

Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :

Approuve la création des emplois permanents,

- 2 postes d'adjoint technique à temps complet,

Précise que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Précise que les crédits nécessaires soient inscrits sur le budget (Chapitre 012)

Autorise M. le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 21 avril 2020

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

MAIRIE DE MARMANDE (47 Lot-et-Garonne)

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 22/04/2020
et de sa transmission au contrôle de légalité le 22/04/2020.

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

MAIRIE DE MARMANDE (47 Lot-et-Garonne)